



FONDATION POUR LES ÉTUDES ET RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Discours d'accueil aux 20 ans de la Ferdi

Voici 10 ans déjà nous avons ici même fêté les 10 ans de la Ferdi avec un colloque dont le thème était « développement durable, développement vulnérable ». La forme retenue avait été celle d'une série de panels, de façon qu'une bonne proportion des personnalités ayant accepté de venir soient assurées de faire entendre leur voix, ce qui était pour nous l'objectif essentiel. Dix ans après, nous avons gardé le même principe, mais l'avons adapté au fil du temps et à ce que doit être aujourd'hui le rôle de la Ferdi. En effet la Ferdi a pour mission d'associer le plus possible les chercheurs experts du Sud à sa réflexion sur les politiques de développement et, faut-il le souligner, à entendre leur voix comme à faire entendre la nôtre, dans le respect mutuel. Plus que jamais il est nécessaire d'établir un dialogue respectueux et symétrique entre le Nord et le Sud, deux entités que l'on croyait naguère effacées, et qui ressurgissent vigoureusement avec l'apparition d'un Sud dit global et d'un Nord fracturé. C'est bien dans ce contexte qu'il faut voir le rôle d'un think tank comme la Ferdi. En amont des grandes négociations et échéances internationales, de façon indépendante des idéologies qui paraissent trop souvent envahir et polluer le débat, mais sans ignorer les attentes qu'elles véhiculent et amplifient, les think tanks qui travaillent dans cet esprit ont un rôle essentiel à jouer.

Permettez-moi de rappeler brièvement ce qu'a été l'histoire de la Ferdi au cours des 10 dernières années et ce qu'est son projet, afin d'introduire le colloque d'aujourd'hui. La Ferdi a été créée en 2003 par décret du Premier ministre en tant que fondation reconnue d'utilité publique. Elle avait connu une première évolution importante au cours des 10 premières années de son existence, grâce au lancement de l'Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale IDGM, initiative menée en commun avec l'Iddri et soutenue par un prêt généreux de l'AFD à chacune de nos deux fondations, prêt sans intérêt accordé pour une période de 15 ans et donc remboursé l'an passé.

Deux autres initiatives majeures ont marqué la seconde décennie de la Ferdi.

L'une est la création d'un Labex IDGM+, associant les deux partenaires de l'IDGM et le Cerdi UMR CNRS université d'Auvergne, seul Labex d'économie du développement et dont le titre résume bien l'objectif, en particulier celui de la Ferdi : « concevoir de nouvelles politiques de développement sur la base des résultats de la recherche ». L'IDGM+ a fait objet d'un financement de l'ANR à hauteur d'un million par an, réparti entre les trois composantes et coordonné sous la responsabilité de la Ferdi. Ce Labex et le label qui lui est associé sont maintenant intégrés dans la qualification plus large obtenue par l'Université de Clermont Auvergne à travers le projet ISITE CAP20-25.

La seconde initiative majeure a été ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le « pôle clermontois de développement international » : PCDI. L'occasion s'en est présentée lorsqu'arrivait à échéance le remboursement du prêt IDGM et que s'ouvrait la perspective d'accueillir à Clermont une institution publique internationale, petite mais innovante, le Global Development Network GDN. Il a fallu l'initiative inspirée, dynamique, généreuse du Trésor pour donner forme à ce pôle à travers une double subvention de l'AFD, l'une au GDN, l'autre à la Ferdi, accordées à travers une instruction et suivies avec une attention, l'une et l'autre enrichissantes. Nous aurons début avril l'occasion de célébrer cette nouvelle avancée avec le Trésor, l'AFD, le MEAE et les collectivités territoriales qui ont soutenu l'investissement nécessaire à la réalisation de ce pôle. Je voudrais ici chaleureusement remercier le Trésor et l'AFD de la confiance faite à la Ferdi pour mettre en œuvre ce pôle en coopération avec ses partenaires que sont le GDN et le Cerdi afin d'assurer une forte synergie entre leurs activités de recherche, de think tank, de formation et de renforcement des capacités.

Au total en l'espace de 20 ans la Ferdi s'est rapidement développée et profondément transformée. Son budget était en 2010 de l'ordre de 2 millions et le budget voté hier par le conseil d'administration de la Ferdi s'élève sur la seule base des ressources sûres à 5,5 millions. Le budget consolidé du pôle clermontois est d'environ 13 millions.

Sur le budget propre de la Ferdi sont rémunérés 35 salariés (il y en avait 12 en 2010) et plus d'une cinquantaine de fellows ou seniors fellows et d'autres collaborateurs occasionnels, dont beaucoup résidant au Sud. Bref, la Ferdi est animée aujourd'hui par la réflexion d'une centaine de collaborateurs. Cette croissance n'aurait pas été possible sans les soutiens publics que je viens d'évoquer, mais il traduit également une capacité à mobiliser d'autres ressources, en vue d'assurer une activité pérenne. Des partenariats importants à fort contenu de recherche et d'échange y ont contribué, en particulier avec la CEMAC, la Commission de l'UEMOA, la Banque de France, chaleureusement remerciées pour leur confiance et la qualité des échanges établis.

Au-delà des chiffres reflétant la mobilisation des moyens budgétaires, il convient d'ajouter ceux qui traduisent les résultats obtenus en termes de production intellectuelle et d'influence. Je pourrais certes indiquer que depuis 2009 nous avons publié une soixantaine d'ouvrages, des centaines d'articles dans des revues scientifiques ou dans des ouvrages reconnus, 463 documents de travail, 267 brèves de politique, 130 blogs ou éditoriaux et que nous avons organisé un grand nombre d'événements internationaux seuls ou en collaboration (260), sans compter tous les autres événements (400) auxquels les membres de la Ferdi ont participé sans que nous ayons eu à les organiser.

Mais au-delà même de ces chiffres, ce qui compte c'est l'influence que nous avons pu avoir. Celle-ci est naturellement beaucoup plus difficile à apprécier. Nous avons dû nous livrer à cet exercice à la demande de l'ANR avec nos collègues IDGM+ et nous sommes à la demande de nos instances de gouvernance conduits à détecter les traces de cette influence. Les articles publiés dans les grandes revues scientifiques (nous en avons) sont importants, mais en termes d'influence, ils ne le sont que si l'idée qu'ils portent, quel que soit leur niveau de sophistication, peut être reprise en un message clair et si possible provoquant ; des brèves de politique peuvent avoir parfois plus d'influence, ou encore des blogs (mais ceux-ci par nature

sont plus éphémères) et plus encore des événements, ouverts ou des fermés. Comment ne pas évoquer ici notre influence sur les questions de vulnérabilité, à travers diverses institutions internationales, ou sur les questions de surveillance multilatérale ou encore de compétitivité à travers notre coopération avec les unions économiques et monétaires africaines. Naturellement plus encore de l'influence c'est l'impact que nous souhaiterions mesurer, comme nous cherchons à l'évaluer pour les politiques que nous examinons. Mais comme cela a été opportunément rappelé hier lors du colloque pour le XXXème anniversaire de la *Revue d'économie du développement*, pour évaluer l'impact il faut un contrefactuel. Or nous n'en avons pas !

Nous avons au cours des 10 dernières années tenté d'améliorer nos outils de communication. Des progrès sensibles ont été faits, mais nous devons au cours des dix prochaines années les renforcer.

Un outil d'influence est naturellement l'activité de formation. L'IHEDD, créé en 2018 au sein de la Ferdi sur la base du Labex, non seulement pilote pour l'UCA le master GPE dont les alumni représentent plus de 800 cadres exerçant au Sud des responsabilités aux plus hauts niveaux, mais aussi a développé depuis sa création un nombre rapidement croissant de séminaires sur des sujets variés et originaux de politique de développement durable, permettant de valoriser la production intellectuelle de la Ferdi, ceci grâce à l'appui déterminant du PCDI.

Je ne peux ici évoquer tous les thèmes sur lesquels à travers la recherche et la formation, de façon diversifiée et innovante, nous avons eu une influence. C'est dans ce but qu'au cours des cinq dernières années nous avons créé des chaires de recherche partagée entre experts du Nord et du Sud et entre académiques et praticiens. Six de chaires ont été créées. La plus récente sur laquelle je reviendrai car elle soutient les travaux de notre séminaire est la chaire architecture internationale du financement du développement, elle a été précédée d'une chaire sur l'investissement d'impact, d'une autre sur la modernisation de l'agriculture africaine et de deux plus anciennes qui sont la chaire confiance numérique en Afrique et la chaire Sahel ; enfin la dernière en voie de création porte sur la gestion des ressources naturelles.

Je voudrais ici dire le domaine sur lequel nous avons un profond regret de n'avoir pas eu plus d'influence : c'est évidemment sur le lien entre sécurité et développement au Sahel. Nous avons constitué un groupe éminent en 2015 pour traiter ce sujet et publié en français et en anglais un ouvrage qui reposait sur un diagnostic sévère et faisait des propositions ambitieuses. Nous avons créé dans la foulée la chaire Sahel qui a été active et a produit des résultats sensibles notamment quant à l'analyse des flux financiers mais, cela, il faut le dire avec modestie et tristesse, a bien peu pesé sur les politiques mises en œuvre à l'échelle européenne et à l'échelle africaine. On dira que c'est le vent histoire et que par rapport à lui notre souffle était sans doute peu perceptible. Nous n'avons en rien renoncé. La chaire Sahel est là au cœur de l'Afrique et nous avons à cœur de la faire vivre dans un contexte où elle est plus que jamais nécessaire.

S'il est un domaine où la Ferdi a cherché au cours des dernières années à accroître sa visibilité et son influence, c'est bien celui du financement du développement et de son lien avec les questions de vulnérabilité. Nous avons été engagés depuis une dizaine d'années en particulier

à l'occasion de la 3^{ème} conférence des Nations unies à Addis Abeba sur les questions de financement interne et international du développement, notamment en lien avec la vulnérabilité des pays. Nous avons beaucoup contribué à l'élaboration des indices multidimensionnels de vulnérabilité produit d'abord par le secrétariat du Commonwealth, et ensuite par les Nations unies (OHRLS et UNDESA). Sur ce plan notre influence a été importante, mais elle ne pouvait pas être pleinement satisfaisante dans la mesure où nous étions insérés dans des processus de décision collective que naturellement nous ne pouvions maîtriser totalement. Le combat continue ! Ce combat nous le poursuivons notamment pour faire reconnaître la vulnérabilité structurelle des pays dans l'allocation des ressources concessionnelles aux pays en développement de façon efficace équitable et transparente. L'occasion de progresser dans cette direction nous a été donnée par les initiatives prises par la France dans le domaine international et en particulier le Sommet de Paris de juin dernier pour un Nouveau Pacte financier global, initialement annoncé comme un sommet pour les pays vulnérables et qui s'est prolongé par le un Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P) : nous avons peu de temps avant son annonce créé une chaire sur l'architecture internationale du financement du développement, dont les activités se sont accélérées dans les mois qui ont précédé le sommet de Paris et ce, grâce au soutien très apprécié de l'État français Trésor et Ministère de l'Europe et des affaires étrangères ; six événements ont été organisés dans le cadre de cette préparation. Une seconde phase des activités de la Ferdi a débuté dès l'automne lors de la réunion avec les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Marrakech et avec la COP 28. Ces activités vont se poursuivre dans les 18 mois qui viennent avec pour objectif d'exercer un impact sur la prochaine et quatrième conférence des Nations unies sur le financement du développement, ce que l'on appelle Addis plus 10.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi pour ce colloque du 20^{ème} anniversaire de faire un point d'étape sur les travaux de la Ferdi en collaboration avec nos partenaires du Sud en ce qui concerne les réformes à apporter au système international de financement du développement. Et nous avons choisi un thème qui reflète bien notre démarche : les sujets à sortir de l'ombre. En effet, dans les quatre domaines dans lequel les discussions antérieures ont paru progresser lentement, alors qu'il n'y aura pas de « pacte financier global » sans traitement de ces questions, la Ferdi a quelques modestes propositions à faire valoir en chacun de ces domaines mais qui demandent à être discutée avec nos partenaires du Sud, si bien représentés dans cette salle. Je les remercie vivement de leur présence de façon importante quasiment paritaire, malgré les difficultés rencontrées pour les acheminements et quels que soient les efforts déployés par le Ministère pour nous permettre d'y faire face.

Les quatre thèmes qui feront l'objet de la journée sont les suivants :

Session 1. Mobiliser durablement : peut-on encore innover ?

En 2004, le Rapport Landau remis au Président Chirac proposait des sources « innovantes » de financement des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Vingt ans après et le peu de succès dans leur mise en œuvre à l'échelle des enjeux et des nouveaux besoins liés au changement climatique, quel est encore le potentiel des financements innovants ? Peuvent-ils combiner efficacement les objectifs de mobilisation des ressources et d'impact sur les comportements ?

Session 2. Allouer équitablement et efficacement : quelle place pour la vulnérabilité des pays ?

La pluralité des objectifs poursuivis par la communauté internationale conduit inévitablement à des arbitrages. La contrainte globale sur la disponibilité de financements concessionnels implique-t-elle de s'accorder sur les enveloppes dédiées d'une part au développement des pays et à la lutte contre la pauvreté, d'autre part aux divers biens publics mondiaux ? Et pour répartir entre pays ces enveloppes, notamment celle consacrée au développement, comment prendre en compte en même temps que le revenu par tête la vulnérabilité des pays, afin de prévenir et pas seulement compenser ?

Session 3. Financer l'entrepreneuriat : comment dé-risquer pour avoir de l'impact ?

Le développement du secteur privé et plus particulièrement des petites et moyennes entreprises sur le continent africain est crucial mais se heurte à la contrainte du financement et à un arbitrage défavorable entre risque et rentabilité de la part des investisseurs. Afin de maximiser l'impact des flux financiers concessionnels, quel rôle leur donner dans la réduction du risque ? Peuvent-ils servir de levier pour attirer des fonds privés ?

Session 4. Assurer la redevabilité des engagements publics : quelles institutions, quels critères ?

Le système actuel d'évaluation des flux financiers à destination des pays en développement porté notamment par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, mais aussi par divers autres organismes liés aux Nations unies ou même à l'OCDE, est à la fois fragmenté et critiqué, en raison soit des méthodes utilisées, soit de son support politique. Comment l'adapter aux nouveaux objectifs du développement et assurer en son sein une participation adéquate des destinataires des flux, ainsi que des nouveaux acteurs ? Quelles options de réforme visant efficacité et légitimité ?

Permettez-moi de dire en terminant qu'il y a deux mois nous avons organisé ici même à la Ferdi, en collaboration avec le Centre international Blaise Pascal et à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la naissance de celui-ci, un colloque sur Pascal et l'économie du monde. Cela au départ a pu paraître étrange, aussi bien aux pascaliens qu'aux économistes, mais à l'issue du colloque les uns et les autres se sont dits convaincus de l'utilité d'une telle rencontre et ont souhaité approfondir le dialogue engagé. Ceci n'est pas sans rapport avec le thème du colloque d'aujourd'hui. Pascal n'était pas économiste mais ses réflexions assurément pluridisciplinaires sont riches d'enseignements pour la Ferdi. Par sa méthode d'abord où un esprit critique extrêmement acerbe, très disruptif dirait-on aujourd'hui, se combine avec un sens aigu des responsabilités sociales et à une horreur de la guerre civile. Par sa philosophie plus encore : au dos de la couverture des documents de travail de la Ferdi, nous avons placé cette phrase de Pascal qui a servi à lancer le colloque précité et qui est un peu à la base de notre philosophie : « Sur quoi la fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chacun ? Quelle confusion ! Sera-ce sur la justice, il l'ignore ».

Les propos célèbres de Pascal sur la justice et la force invitent à situer les discussions sur le financement du développement dans son contexte géopolitique. Son ironie non moins célèbre sur les « semi-habiles » invite la Ferdi à ne pas être un think tank se complaisant à relayer les idées en vogue et souvent fragiles, mais au contraire une institution qui, nourrie de

l'inquiétude pascalienne, s'attache à poser les problèmes que la paresse intellectuelle ou le poids des conventions amène à pousser de côté et à examiner les choix politiques qui en découlent. C'est bien dans cet esprit que sera conduit notre colloque du XXème anniversaire.

Patrick Guillaumont,

Président de la Ferdi